



Jo Ndibwami & Sylvain Ngabo

L'éducation pour réussir : exigences et réalité des investissements dans les cerveaux de demain en RDC

Résumé exécutif

La mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire en 2019 constitue l'une des réformes les plus ambitieuses de l'histoire de la RDC, portant les effectifs scolaires à près de 21.6 millions d'élèves en 2024. Toutefois, cette expansion rapide de la scolarisation exerce une pression sans précédent sur un système confronté à de graves contraintes structurelles, créant une crise profonde des apprentissages : les résultats de l'évaluation nationale réalisée par la Cellule Indépendante d'Évaluation des Acquis Scolaires (CIEAS) en 2021 renseignent qu'à la fin du degré élémentaire (2ème année), en moyenne plus de 74% d'élèves n'ont pas atteint le seuil minimum suffisant de l'échelle de compétences en lecture en langues congolaises et à la fin du degré moyen (4ème année), seulement 16% d'élèves ont atteint le seuil minimum suffisant de l'échelle de compétences en lecture en français ; soit 84% d'élèves de ce niveau ont des acquis scolaires insuffisants pour poursuivre correctement le cycle primaire.

Cette fragilité structurelle constatée dès le primaire se répercute directement sur l'enseignement supérieur, où la généralisation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) est restée largement nominale et administrative, se limitant à un découpage des grilles horaires et à une semestrialisation imparfaite sans réel ancrage pratique.

Parallèlement, la recherche scientifique souffre d'une rupture majeure dans sa chaîne de valorisation : alors que le projet de loi de finances 2025 inscrit 750,7 milliards de francs congolais pour l'enseignement supérieur et universitaire et 954,7 milliards de francs congolais pour la recherche scientifique et l'innovation technologique, le Fonds national (FNRST) atteint 100 milliards de francs congolais, tandis que la ligne dédiée à la valorisation des résultats n'apparaît qu'à hauteur de 1,35 milliard de francs congolais. Le marché du travail confirme l'urgence de la situation.

Le chômage des jeunes, estimé à 7,85 % en 2025 selon le Bureau international du travail (BIT), masque une réalité beaucoup plus dure, caractérisée par le sous-emploi, l'informalité, et le fait que le chômage combiné au sous-emploi atteint en réalité 67,1 %, d'après le Plan national stratégique de développement 2024-2028. L'indice NEET révèle que 31,4 % des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, tandis que la Banque mondiale indique que, en 2024, seules 17,3 % des entreprises offrent une formation formelle en RDC.

Face à ce constat, l'éducation ne peut plus être gérée de manière isolée.

Ce document dresse un diagnostic rigoureux et propose un pacte global unifié, structuré autour d'un parcours continu allant de la sécurisation financière, de la gratuité et de l'instauration d'un Système national d'évaluation standardisée des apprentissages (SNESA), jusqu'à l'établissement d'un contrat de performance LMD-Recherche-Emploi adossé à des conseils université-industrie par bassin économique. L'objectif ultime est de convertir la dépense publique en compétences vérifiables afin de faire de l'ensemble de la chaîne éducative le moteur du capital humain congolais.

Contexte et défi

L'expansion scolaire et la pression systémique

L'analyse scientifique de l'expression « L'éducation pour réussir » implique d'abord d'évaluer les fondements du système éducatif congolais. La mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, amorcée en 2019, est l'une des réformes publiques les plus ambitieuses et marquantes de l'histoire contemporaine de la République démocratique du Congo (RDC). Cette forte impulsion politique a produit des résultats quantitatifs immédiats, permettant l'intégration de plus d'enfants supplémentaires au sein du réseau de l'école publique. En 2024, les effectifs scolaires globaux ont ainsi franchi le cap historique de près de 21,6 millions d'élèves sur l'ensemble du territoire national.

Cependant, cette expansion massive et ultra-rapide de la scolarisation s'est opérée sans une mise à niveau proportionnelle des capacités d'accueil de l'État, créant un fossé majeur entre l'ambition politique et la réalité des investissements. Les budgets publics se révèlent insuffisants pour soutenir le rythme de cette croissance, tandis que la construction d'infrastructures neuves, l'acquisition d'équipements pédagogiques de base et le recrutement d'enseignants qualifiés accusent un retard critique. Cette rupture de charge est particulièrement aiguë dans les provinces de Kinshasa, du Nord-Kivu, de l'Ituri, du Kasai Central et du Tanganyika, où se cumulent des salles de classe surchargées, un déficit criant d'infrastructures et des crises chroniques liées à la prise en charge du personnel enseignant.

La logique de chaîne : investir rationnellement dans les « cerveaux de demain »

Historiquement, les réformes éducatives en RDC ont souffert d'une déconnexion institutionnelle majeure, les différents cycles d'enseignement étant gérés comme des silos administratifs totalement indépendants les uns des autres. Cette fracture fonctionnelle fragilise l'efficacité globale des investissements publics. Les insuffisances graves et les pertes d'apprentissage accumulées dès l'éducation de base alimentent et conditionnent directement les impasses observées par la suite dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. L'université ne peut pas corriger seule, par de simples

ajustements de fin de parcours, des lacunes structurelles installées dès le cycle primaire, où la majorité des élèves ne maîtrisent pas les notions fondamentales.

Pour que l'effort financier consenti par l'État se traduise par une véritable réussite macroéconomique, la RDC doit impérativement abandonner les réformes purement nominales ou cosmétiques, et adopter une vision systémique intégrée. Le parcours de l'apprenant doit être appréhendé comme une chaîne de performance continue et ininterrompue. Les exigences de l'investissement dans les cerveaux de demain imposent que l'élève apprenne à lire, écrire et compter correctement au primaire, qu'il bénéficie d'une orientation technique pratique et efficace dès le cycle terminal de l'éducation de base (7e et 8e années), qu'il acquière une compétence certifiée et directement employable dans l'enseignement supérieur et que la recherche scientifique soit enfin valorisée pour répondre aux besoins réels et immédiats du tissu économique national.

Le financement de l'éducation de base en RDC et la soutenabilité de la gratuité

Contraintes budgétaires et poids de la masse salariale

Le principal défi auquel le système éducatif congolais est confronté n'est plus seulement l'accès à l'école, mais aussi la capacité de l'État à financer durablement la gratuité de l'enseignement. Si cette réforme a permis d'accroître considérablement la scolarisation des enfants, elle a également entraîné une augmentation des dépenses publiques. Dans un contexte marqué par une croissance démographique rapide et des contraintes budgétaires persistantes, la question de la soutenabilité financière devient centrale.

Pour soutenir cette réforme, la part du budget national allouée à l'éducation est ainsi passée d'environ 10,2 % en 2018 à près de 16-17 % en 2025, traduisant une volonté politique d'accompagner la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement. Cette progression reste toutefois inférieure aux besoins réels générés par l'augmentation des effectifs scolaires et par les investissements nécessaires pour garantir une éducation de qualité.

Le tableau 1 présente les données extraites des archives officielles des lois de finances concernant l'évolution du budget de l'éducation en RDC de 2018 à 2025 (Ministère du Budget, 2018-2025) :

Année	BNE (USD)	BEE (USD)	PDB	Variation/an
2018	10,3 Mrd	1,05 Mrd	10,2%	0%
2019	10,7 Mrd	1,18 Mrd	11,0%	+0,8%
2020	11,2 Mrd	1,46 Mrd	13,0%	+2,0%
2021	13,2 Mrd	1,85 Mrd	14,0%	+1,0%
2022	16,8 Mrd	2,27 Mrd	13,5%	-0,5%
2023	16,1 Mrd	2,05 Mrd	12,7%	-0,8%
2024	20,5 Mrd	1,85 Mrd	13,3%	+0,63%
2025	18 Mrd	3,0 Mrd	16,5%	+3,17%

Tableau 1: Évolution du budget de l'éducation en RDC (LDF 2018-2025)

L'analyse de ces données montre que la part moyenne du budget national consacrée à l'éducation s'est établie à 13,03 % sur la période 2018-2025. Ce qui représente une part importante. Cependant, la progression moyenne annuelle de ce budget alloué à l'éducation durant ces sept dernières années n'a pas augmenté de manière significative ($0,90 \pm 1,79$ %). Ces résultats témoignent donc du fait que les efforts consentis par l'État pour augmenter la part du budget allouée à l'éducation sont insuffisants pour soutenir durablement les besoins en ressources financières du secteur éducatif, ce qui traduit la vulnérabilité de son financement.

En outre, les ressources mobilisées, qui s'avèrent insuffisantes, sont utilisées en grande partie pour couvrir la masse salariale des enseignants et du personnel administratif, réduisant fortement les marges disponibles pour les investissements structurants. Par conséquent, les dépenses consacrées à la construction et à la réhabilitation des écoles, à l'acquisition de manuels scolaires, d'équipements pédagogiques, ainsi qu'à la maintenance des infrastructures demeurent insuffisantes. L'exécution budgétaire est confrontée à plusieurs faiblesses institutionnelles : retards de décaissement, faible capacité d'absorption de certaines administrations provinciales, procédures administratives lourdes et crédits non consommés.

Ces dysfonctionnements retardent la réalisation des investissements prévus et réduisent l'efficacité des ressources déjà inscrites dans le budget.

Faiblesses institutionnelles et répercussions provinciales

L'impact de cette fragilité financière se répercute directement sur les établissements scolaires. Dans le Haut-Uélé, par exemple, certaines écoles publiques continuent de solliciter des contributions financières auprès des ménages pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement non prises en charge par l'État.

Le maintien de ces frais informels soulève des interrogations quant à la pérennité de la gratuité de l'enseignement primaire, à moins que des mécanismes de financement plus diversifiés et plus performants ne soient mis en place.

Dans ces conditions, la soutenabilité de la gratuité ne dépend plus uniquement d'une augmentation des allocations budgétaires, mais aussi d'une amélioration de la gouvernance financière, d'une meilleure efficacité de la dépense publique et de la diversification des sources de financement. Une réforme structurelle du modèle de financement apparaît ainsi indispensable pour garantir, à long terme, un accès équitable à une éducation de base de qualité.

Qualité des apprentissages et état des infrastructures scolaires

La crise des acquis scolaires fondamentaux

L'un des principaux défis du système éducatif congolais consiste à garantir l'acquisition des compétences fondamentales aux enfants. Les résultats disponibles montrent que la crise des apprentissages demeure l'une des principales menaces pour le développement du capital humain en RDC.

Selon l'annuaire statistique de l'EPST (2024), 84 % des élèves de 4^e année du primaire ont des acquis scolaires insuffisants pour poursuivre correctement le cycle primaire, ce qui signifie que seuls 16 % atteignent le niveau attendu en littérature. Les données du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC, 2019) confirment cette tendance en révélant que près de 70 % des élèves n'atteignent pas le seuil minimal de compétence en lecture, tandis que plus de 60 % présentent des acquis insuffisants en mathématiques. Ces performances traduisent un écart important entre la fréquentation scolaire et les apprentissages réellement acquis.

Vétusté matérielle, surcharges des classes et impact sécuritaire

Les provinces du Kasai Central, du Tanganyika, de la Tshopo, du Nord-Kivu et de l'Ituri enregistrent les niveaux d'apprentissage les plus faibles en raison de la pauvreté des ménages, du manque d'infrastructures, de la pénurie d'enseignants qualifiés, de l'insuffisance de matériel pédagogique et, dans certaines zones, de conflits armés. Ces disparités compromettent le principe d'équité de la gratuité scolaire.

Selon l'annuaire statistique de l'EPST, plus de 85 % des écoles primaires publiques ne disposent pas d'électricité, ce qui limite l'utilisation des outils modernes et des technologies éducatives. Dans les zones rurales, de nombreuses écoles fonctionnent encore dans des bâtiments vétustes ou temporaires. La surcharge des classes est également préoccupante : certaines écoles de Kinshasa, notamment dans les communes de Maluku, N'sele et Kimbanseke, accueillent entre 80 et 100 élèves par salle, ce qui réduit fortement l'encadrement individualisé et la qualité des apprentissages.

Dans le Nord-Kivu et l'Ituri, les conflits aggravent la situation : plus de 2 100 écoles ont été fermées, perturbant la scolarité de 750 000 enfants et accentuant la pression sur les établissements des zones d'accueil. La faiblesse des apprentissages en RDC résulte ainsi d'un ensemble de facteurs interdépendants : infrastructures insuffisantes, classes surchargées, déficit en équipements, disparités territoriales et crises sécuritaires. L'amélioration de la qualité de l'éducation exige des investissements ciblés, une planification rigoureuse des infrastructures et un système national de suivi des acquis scolaires fondé sur des données fiables.

Conditions des enseignants, syndicalisme et rôle régulateur de l'état

L'application incomplète de l'Accord de Bibwa

La qualité de l'éducation de base dépend des conditions de travail des enseignants. En RDC, malgré la gratuité de l'enseignement primaire, ces derniers sont confrontés à des difficultés persistantes liées à la rémunération, à la mécanisation, à la gestion de carrière et à la protection sociale. Ces difficultés affectent leur motivation et les performances du système.

L'accord de Bibwa, conclu entre le gouvernement et les syndicats, visait à améliorer ces conditions par la revalorisation salariale, la mécanisation des nouvelles unités, la régularisation des grades et l'amélioration de la couverture sociale. Toutefois, sa mise en œuvre est largement incomplète, avec des avancées ponctuelles insuffisantes au regard des revendications syndicales.

Le drame administratif des Nouvelles Unités (NU)

La situation des Nouvelles Unités reste l'une des principales faiblesses du système éducatif. Malgré leur présence dans les écoles publiques, plusieurs milliers d'enseignants ne sont pas intégrés à la paie de l'État, notamment dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri, du Kasai Oriental et du Haut-Lomami, où les besoins sont pourtant élevés.

Le territoire de Beni illustre cette réalité : de nombreux enseignants y travaillent depuis des années sans mécanisation complète. M. Kambale, instituteur, témoigne : « J'enseigne depuis six ans dans une école publique, mais je ne reçois toujours pas de salaire régulier. »

Au-delà des difficultés salariales, cette situation révèle les limites de la gouvernance : fichiers administratifs incomplets, retards dans la gestion des carrières et insuffisances dans le suivi de l'accord de Bibwa. Le renforcement du rôle régulateur de l'État est indispensable pour assurer une gestion transparente, équitable et efficace des ressources humaines de l'éducation.

L'inadéquation formation-emploi et fractures de l'enseignement supérieur

L'inadéquation entre la formation, l'emploi et les exigences de la modernité constitue aujourd'hui l'un des principaux freins à la valorisation du capital humain en RDC. Malgré l'expansion de l'enseignement technique au cours des dernières décennies, le système éducatif congolais continue de produire un nombre croissant de diplômés dont les compétences ne correspondent que très insuffisamment aux besoins réels du marché du travail.

Selon l'Office national de l'emploi, la RDC fait face à un déséquilibre structurel profond entre l'offre de compétences et la demande des entreprises. Ces dernières signalent régulièrement des difficultés majeures pour recruter des profils techniquement qualifiés, alors que le nombre de demandeurs d'emploi diplômés ne cesse d'augmenter (ONEM, 2024). Cette situation affecte particulièrement les diplômés des filières généralistes qui sont souvent peu ou pas exposés aux compétences pratiques, numériques ou entrepreneuriales recherchées par les employeurs.

Le déficit d'insertion professionnelle est particulièrement marqué chez les jeunes. Le Plan national stratégique de développement 2024-2028 estime que le chômage combiné au sous-emploi atteint 67,1 %. Ce constat révèle ainsi une double fracture systémique : d'une part, une fracture horizontale entre le système éducatif et les besoins du marché du travail, et d'autre part, une fracture verticale entre les compétences enseignées dans les établissements et celles exigées par la modernité technologique.

Transition systémique : du cycle de base vers l'enseignement supérieur

La rupture d'idées souvent constatée dans les politiques publiques provient du manque d'articulation entre les différents cycles d'enseignement. La formation professionnelle supérieure et l'université ne peuvent pas, à elles seules, corriger les pertes d'apprentissage accumulées dès le primaire. L'accès au primaire doit impérativement se traduire par un apprentissage réel afin d'éviter que l'enseignement supérieur et technique n'accueille des jeunes insuffisamment préparés. Le premier cycle du secondaire doit devenir le pivot de l'orientation vers les métiers et les aptitudes pratiques, afin de guider efficacement les élèves vers des parcours supérieurs porteurs et adaptés aux réalités économiques.

Le LMD : une appropriation nominale et un changement de format sans ancrage

La généralisation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) en RDC a posé un cadre théorique de modernisation, mais son appropriation sur le terrain reste souvent purement administrative : découpage des grilles horaires, semestrialisation imparfaite et faible ancrage pratique. Dans plusieurs institutions, le passage au LMD a d'abord pris la forme d'une simple réorganisation des unités d'enseignement et des calendriers.

Or, un LMD par compétences suppose des maquettes construites à partir de profils de sortie, des travaux pratiques crédités, des stages encadrés, des évaluations continues et des équipes pédagogiques formées à la conception pédagogique. Sans salles équipées, laboratoires, bibliothèques numériques et plateformes d'apprentissage, la semestrialisation ne permet pas d'acquérir automatiquement des compétences. Dans ce chapitre, le système exige des projets crédités, des laboratoires, du terrain, des stages encadrés, une évaluation continue et des enseignants formés au design pédagogique.

Pour autant, des preuves de faisabilité institutionnelle existent. Le rapport d'achèvement de la Banque mondiale indique que 59 programmes de premier cycle conformes au LMD ont été élaborés et appliqués, que huit ISP/ISPT ont exécuté des contrats de performance et qu'environ 1 500 enseignants ont été formés aux nouvelles approches pédagogiques. La leçon à en tirer n'est pas qu'un projet extérieur doit se substituer à l'État, mais que des objectifs mesurables, un appui technique et un financement conditionnel peuvent accélérer le passage aux compétences.

L'asymétrie budgétaire de la recherche et la rupture de la chaîne de valorisation

Les ressources financières sont partiellement disponibles, mais la chaîne de valorisation est interrompue. Les chiffres budgétaires montrent une opportunité matérielle. Le projet de loi de finances 2025 a inscrit 750,7 milliards de Francs congolais pour l'enseignement supérieur et universitaire (ESU) et a porté la section recherche scientifique et innovation technologique à 954,7 milliards de Francs Congolais. De plus, 100 milliards de FC ont été inscrits au Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (FNRST).

Pourtant, la ligne dédiée à la valorisation des résultats de la recherche n'apparaît qu'à hauteur de 1,35 milliard de Francs congolais. Cet écart n'est pas seulement comptable : il signale une asymétrie profonde et une faiblesse de la chaîne qui transforme une idée scientifique en protocole testé, brevet, solution agricole, outil de santé, carte géospatiale ou note de politique publique. Les fonds sont partiellement disponibles, mais la chaîne objectifs-projets-résultats-valorisation-redevabilité demeure incomplète.

Prolifération des établissements non viables et déficit de formation continue

La prolifération d'établissements non viables affaiblit l'assurance qualité, disperse les enseignants qualifiés et rend la gouvernance financière opaque. Les grèves récurrentes des professeurs ne sont pas de simples accidents sociaux : elles révèlent l'instabilité de la carrière académique, une prévision insuffisante de la masse salariale, un dialogue social faible et l'absence de pacte entre droits, obligations et performance institutionnelle.

Le marché du travail confirme l'urgence de réformer cet écosystème. Dans une économie fortement informelle, beaucoup de jeunes ne sont ni pleinement au chômage, ni correctement insérés. Le taux de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) pour l'année 2020 a atteint 31,4 %, avec un niveau plus élevé chez les jeunes femmes. Le chômage des jeunes, estimé à 7,85 % en 2025 selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT), masque donc une réalité plus dure : sous-emploi, informalité et absence de passerelles structurées entre campus, entreprises et administrations. En 2024, la Banque mondiale indique que seules 17,3 % des entreprises congolaises proposent une formation formelle. Cette faiblesse de la formation continue en entreprise réduit la capacité du marché à corriger spontanément les lacunes du système universitaire.

Des initiatives prometteuses mais dispersées (cas de terrain)

Face à ces fractures, des initiatives locales inspirantes émergent sur le terrain et prouvent qu'un changement de posture est possible en contexte congolais lorsque le cadre devient pratique.

Université de Kinshasa (UNIKIN) : En juillet 2023, l'UNIKIN a lancé la construction d'un incubateur d'entrepreneuriat et d'innovation avec l'appui du Fonds de promotion de l'éducation et de la formation. L'initiative traduit un changement de posture : l'université ne prépare plus seulement à rechercher un emploi, mais aussi à tester une solution, constituer une équipe et créer une activité. L'objectif ultime de cette initiative est de permettre aux apprenants de sortir du campus non plus pour demander de l'emploi mais pour en créer. Cependant, pour produire des résultats, l'incubateur doit être relié aux cursus, à des mentors, à des fonds d'amorçage et à un suivi des entreprises créées.

Université de Lubumbashi (UNILU) : Le programme d'entrepreneuriat de l'Université de Lubumbashi combine formation continue, intégration de l'entrepreneuriat dans les cursus, recherche doctorale, laboratoire d'observation des marchés agricoles et alimentaires, unité d'incubation et réseau avec les entreprises. Cette architecture est particulièrement intéressante parce qu'elle relie structurellement enseignement, recherche et service direct à la société.

Cas de terrain 3 : ISIG-Goma : Des étudiants de l'ISIG-Goma et de l'École polytechnique de Bruxelles ont conçu ensemble un dispositif de mallettes Wi-Fi pour le personnel de Médecins sans Frontières (MSF) en déplacement. Ce projet illustre un modèle reproductible d'apprentissage pratique : un problème formulé par une organisation utilisatrice, une équipe mixte, un prototype, un encadrement et une restitution.

Le projet SET4JOBS

Le projet Skills for Economic Transformation (SET4Jobs), annoncé pour la RDC, prévoit un financement de 300 millions de dollars américains sur cinq ans. Il cible six secteurs prioritaires, une Académie d'excellence à Inga, des cursus conçus avec le secteur privé, ainsi que des stages et de l'apprentissage. Aligné sur les priorités du Plan national de développement stratégique de la RDC (PNSD), il fait de la diversification, de la croissance inclusive et du développement des compétences les moteurs de la transformation économique.

Il vient compléter trois mégaprojets en cours en RDC (Inga 3, Corridor de Lobito et PACT) en constituant un vivier de compétences hautement spécialisées nécessaires pour maximiser l'impact de ces opérations. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1er septembre 2026. Le pacte proposé peut servir de cadre national de coordination afin d'éviter que cet investissement reste parallèle aux réformes de l'ESU.

Recommandations opérationnelles

Pour l'Éducation de Base, la Gouvernance et la Soutenabilité de la Gratuité

Axe 1 : Gouvernance budgétaire et efficience de la masse salariale

Consolider le système biométrique unifié des enseignants pour fiabiliser les effectifs et assainir le fichier de paie via des audits périodiques et des publications budgétaires régulières. En parallèle, instaurer un mécanisme de financement basé sur la performance pour conditionner les allocations provinciales au respect des ratios élèves/enseignants et à l'efficacité de l'exécution financière locale.

Axe 2 : Planification infrastructurelle démographique à l'horizon 2030

Mettre en place une planification pluriannuelle des investissements éducatifs modélisée sur les projections démographiques à l'horizon 2030. Cette démarche sectorielle doit permettre d'identifier scientifiquement les zones prioritaires, d'anticiper les besoins en personnel et de diriger les budgets de construction vers les provinces les plus sous-équipées.

Axe 3 : Diversification des ressources par la fiscalité innovante et les PPP

Sécuriser la soutenabilité de la gratuité via un modèle de financement mixte pour réduire la dépendance au budget central. Cela implique la création d'une taxe éducative dédiée (prélèvements sur le mobile money, les télécommunications et les industries extractives) pour alimenter un Fonds national de soutien, combinée à des Partenariats Public-Privé (PPP) scolaires rémunérés à la performance pour la construction et la maintenance.

Axe 4 : Réforme de l'exécution budgétaire et absorption

Moderniser la gestion financière par la digitalisation intégrale des procédures de décaissement et l'instauration de revues de performance périodiques. Cette mesure vise à accélérer la vitesse d'absorption des crédits alloués, à éliminer les pertes d'opportunités d'investissement matériel et à renforcer la redevabilité des gestionnaires publics.

Axe 5 : Plan national d'urgence pour les infrastructures scolaires 2026–2030

Déployer un plan d'urgence national accéléré pour cartographier les besoins et prioriser les constructions dans les territoires où le ratio dépasse 60 élèves par classe. Les nouvelles structures doivent obligatoirement garantir les standards fonctionnels minimums : accès à l'eau potable, à l'électricité et à des installations sanitaires décentes, notamment via la mobilisation des PPP.

Axe 6 : Chaîne logistique des intrants et numérique éducatif

Restructurer l'approvisionnement pédagogique par une plateforme digitale d'identification des besoins en manuels scolaires au niveau de chaque établissement pour optimiser le stockage et la distribution provinciale. En parallèle, engager l'équipement progressif des écoles en ressources numériques interconnectées adaptées aux réalités des zones rurales.

Axe 7 : Système National d'Évaluation Standardisée des Apprentissages (SNESA) Instaurer le SNESA sur tout le territoire pour mesurer objectivement la qualité du système.

Cette réforme structurelle impose la définition de standards nationaux minimaux de compétences (lecture, écriture, mathématiques), l'organisation d'évaluations périodiques aux paliers clés du primaire, et la publication des résultats pour guider la formation continue des enseignants.

Axe 8 : Programme National de Régularisation Progressive du Personnel Enseignant (PNRPPE).

Stabiliser la gestion des ressources humaines à travers l'activation du PNRPPE reposant sur trois piliers : l'assainissement biométrique unifié du fichier national, la mécanisation budgétaire annuelle des Nouvelles Unités (NU) par des quotas contraignants inscrits en loi de finances, et l'automatisation de la gestion des départs à la retraite pour renouveler le personnel.

Axe 9 : Modernisation administrative et dialogue social. Digitaliser la gestion des ressources humaines et financières pour accroître la transparence administrative.

Cet axe exige l'évaluation permanente des engagements issus de l'Accord de Bibwa au sein d'une commission paritaire État-Syndicats adossée à des indicateurs de performance partagés afin de prévenir durablement les conflits sociaux.

Axe 10 : Revalorisation de l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP)

Moderniser les centres d'apprentissage technique pour en faire un levier de réduction du chômage des jeunes. Cela requiert la refonte des curricula pour les aligner sur les secteurs de croissance (agriculture, bâtiment, énergie, numérique, agroalimentaire) et l'institutionnalisation de l'alternance école-entreprise via des stages obligatoires et des partenariats privés.

Axe 11 : Système National d'Anticipation des Compétences (SNAC)

Planter le SNAC pour adapter les compétences des apprenants aux dynamiques de l'économie nationale. Cet organe sera chargé de produire des analyses prospectives régulières sur les métiers en forte demande et d'identifier les besoins immédiats et futurs du marché du travail afin de réorienter l'offre globale de formation.

Pour l'Enseignement Supérieur, Universitaire et la Recherche (Pacte 2027-2030)

Axe 1 : Repasser du calendrier aux compétences

Adopter des référentiels nationaux par filière (santé, mines, agriculture, ingénierie, pédagogie, gestion publique, numérique et environnement) ; rendre obligatoires les unités pratiques (projet appliqué, stage, laboratoire, terrain ou alternance, avec crédit ECTS/LMD explicite) ; former les enseignants au design de cours par compétences (objectifs mesurables, rubriques d'évaluation, portfolio et feedback) ; et conditionner l'accréditation à des preuves matérielles simples (équipements disponibles, ratio d'encadrement, productions étudiantes et partenariats actifs).

Axe 2 : Faire du FNRST un fonds compétitif lisible

Créer trois guichets distincts (problèmes publics prioritaires, jeunes chercheurs, cofinancement industrie-administration-université) et publier l'intégralité des appels, jurys, projets retenus, montants, livrables et résultats dans un registre national de la recherche, en réservant une part aux provinces et aux institutions hors Kinshasa selon des critères de qualité et de pertinence territoriale.

Axe 3 : Assainir la carte universitaire sans casser l'accès

Geler temporairement le lancement de nouvelles filières sans preuve de viabilité (enseignants qualifiés, locaux, bibliothèques, laboratoires, gouvernance financière) ; accréditer par programme et non seulement par établissement, avec la publication annuelle d'un tableau de bord ; et transformer les institutions fragiles en centres spécialisés, antennes encadrées ou collèges professionnels lorsque la forme universitaire n'est pas viable.

Axe 4 : Relier diplômés et bassins économiques

Installer des conseils université-industrie dans six bassins économiques majeurs (Kinshasa, Haut-Katanga/Lualaba, Kongo Central, Nord/Sud-Kivu, Kasai et Tshopo) ; généraliser les enquêtes de suivi des diplômés à 6 et 12 mois avec publication des taux d'insertion par filière ; et financer des incubateurs sobres centrés sur le mentorat, la commande publique d'innovation, le prototypage et l'accompagnement administratif des projets étudiants.

Axe 5 : Paix sociale académique

Mettre en œuvre, entre le Gouvernement, les syndicats et les universités, un plan d'apurement de la masse salariale et une grille de carrière transparente structurellement liés à la charge d'enseignement effective, à la recherche et à l'encadrement des étudiants.

Planification opérationnelle, indicateurs de suivi et séquençage du Pacte

La mise en œuvre globale devrait débuter par un paquet de 100 jours produisant des résultats rapides, sans attendre une réforme totale du système : arrêté sur les référentiels de compétences, publication du calendrier des appels FNRST, choix de dix filières pilotes, lancement d'un audit de viabilité et protocole de suivi des diplômés. Le pacte doit être séquençé pour éviter tout empilement institutionnel.

La première phase (0 à 100 jours) est normative et informationnelle. La deuxième phase (de 6 à 12 mois) est contractuelle : chaque établissement pilote signe une convention incluant des objectifs, un budget, des indicateurs et des calendriers. La troisième phase (12 à 24 mois) est évaluative : les financements sont reconduits, augmentés ou suspendus selon les résultats obtenus, ce qui protège la réforme contre le risque d'une conformité papier.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les actions prioritaires, le séquençage institutionnel et les indicateurs métriques pour le suivi et l'évaluation des réformes à l'horizon 2027.

Priorité	Chef de file	Livrable	Horizon
LMD par compétences	METP, ESU, universités, Conseil Permanent de l'Éducation (CPE).	Référentiels nationaux par filière; 20% des crédits validés par projets, laboratoires, stages, etc.	12 mois
Fonds de recherche utile	Recherche scientifique, FNRST, Cour des comptes	Référentiels nationaux par filière; 20% des crédits validés par projets, laboratoires, stages, etc.	6-12 mois
Assurance qualité et carte universitaire	Gouvernement, établissements	Trois guichets compétitifs: problèmes publics, jeunes chercheurs, cofinancement industriel; registre public des projets. Audit de viabilité; gel des nouvelles structures non viables; accréditation par programme et publication d'un tableau de bord.	12 mois
Pacte emploi-diplômés	ESU, provinces, FEC, entreprises publiques	Conseils université-industrie dans six bassins économiques; études de suivi à 6 et 12 mois; stages obligatoires.	18 mois
Paix sociale académique	Gouvernement, syndicats, Universités/établissements	Plan d'apurement et grille de carrière transparente liés à la charge d'enseignement, recherche et encadrement.	12 mois

Tableau 2: Principales actions pour une mise en œuvre efficace du Pacte

Domaine	Indicateur	Cible 2027	Source de vérification
LMD	Part des crédits pratiqués dans les filières pilotes	0 à 20%	Audit des maquettes et preuves de stages/projets
Recherche	Projets FNRST publiés avec livrables et rapports	100% des projets financés	Registre public du FNRST
Qualité	Programmes accrédités ou mis sous plan de redressement	Tableau de bord national publié	Rapport annuel d'assurance qualité
Insertion	Taux d'insertion ou d'activité productive à 6/12 mois	Données par filière pilote	Enquête de suivi des diplômés
Équité	Bourses ciblées vers filières stratégiques et provinces	Critères publics et liste anonymisée	Rapport ministériel et audit citoyen

Tableau 3: Indicateurs clés de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la réforme

Risques d'exécution et remédiation

Plusieurs paramètres exogènes peuvent constituer un obstacle structurel majeur à la mise en œuvre de ce pacte national. Il s'agit principalement de la captation politique des financements, de la résistance corporatiste des établissements non viables, de l'exclusion territoriale et numérique des provinces éloignées, ainsi que du risque de prolifération d'incubateurs de façade sans résultats productifs. Il convient donc d'activer des mécanismes rigoureux de remédiation afin de tirer le meilleur parti de la réforme proposée.

La réforme doit être politiquement négociée, mais techniquement mesurable. L'État garde son rôle de garant régalien de l'accès et de la qualité ; les établissements conservent leur autonomie académique, mais une autonomie sans reddition de comptes ne permet pas d'atteindre l'excellence. L'équilibre à trouver est celui d'une autonomie conditionnée par des preuves factuelles : une transparence budgétaire absolue, des programmes rigoureusement accrédités, une recherche scientifiquement évaluée et une insertion professionnelle documentée.

Conclusion : Pour une chaîne complète de productivité nationale

Plusieurs paramètres exogènes peuvent constituer un obstacle structurel majeur à la mise en œuvre de ce pacte national. Il s'agit principalement de la captation politique des financements, de la résistance corporatiste des établissements non viables, de l'exclusion territoriale et numérique des provinces éloignées, ainsi que du risque de prolifération d'incubateurs de façade sans résultats productifs. Il convient donc d'activer des mécanismes rigoureux de remédiation afin de tirer le meilleur parti de la réforme proposée.

La réforme doit être politiquement négociée, mais techniquement mesurable. L'État garde son rôle de garant régalien de l'accès et de la qualité ; les établissements conservent leur autonomie académique, mais une autonomie sans reddition de comptes ne permet pas d'atteindre l'excellence. L'équilibre à trouver est celui d'une autonomie conditionnée par des preuves factuelles : une transparence budgétaire absolue, des programmes rigoureusement accrédités, une recherche scientifiquement évaluée et une insertion professionnelle documentée.

L'avenir de la RDC dépend de sa capacité à bâtir un système éducatif inclusif et de qualité, soutenu par un financement durable, une gouvernance efficace et des investissements cohérents. Le véritable enjeu n'est pas seulement d'élargir l'accès à l'école, mais aussi de transmettre des compétences fondamentales permettant de transformer la pression démographique en dividende économique.

Les expériences menées dans les universités et instituts du pays montrent que l'apprentissage par projet, l'entrepreneuriat et le partenariat avec les employeurs sont possibles et permettent d'obtenir des résultats. La priorité est désormais de relier ces initiatives, de les évaluer et de les étendre à l'échelle nationale, dans le respect de l'équité territoriale.

Investir dans l'éducation, de l'instituteur au chercheur, n'est pas une dépense sociale, mais un choix stratégique pour le capital humain, la croissance inclusive et la stabilité à long terme. Placer les enfants, les enseignants, la formation professionnelle et la recherche au cœur des politiques publiques permettra à la RDC de préparer ses générations futures aux défis du XXI^e siècle.

A propos des auteurs

Jo Ndibwami est titulaire d'une licence en biologie et assistant de recherche à la Faculté des sciences et technologie de l'université de Kinshasa depuis 2024, il s'intéresse aux questions de gouvernance, de politiques publiques et de développement durable. Il participe notamment à l'encadrement de plusieurs mémoires de fin d'études dans des domaines variés.

Sylvain Ngabo est ancien de l'École nationale d'administration de la RDC (ENA-RDC) et détenteur d'un master en sciences et gestion de l'environnement de l'université de Liège en Belgique. Il est expert au sein de l'Observatoire congolais du développement durable (OCDD), où il est chargé du suivi et de l'évaluation des politiques publiques et des objectifs de développement durable (ODD). Il possède une expérience avérée dans l'analyse des indicateurs socio-économiques, la planification stratégique et le suivi de la mise en œuvre des ODD en République démocratique du Congo.

Mentions légales

Éditeur

Friedrich-Ebert-Stiftung RDC
26 Avenue de l'Avenir, Kinshasa Ngaliema
<https://congo.fes.de>

Contact

Constantin Grund
Friedrich-Ebert-Stiftung RDC
info@fes.cd

Crédit image de couverture

Blaise Irengé

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation Friedrich Ebert (FES).

Toute utilisation commerciale des publications de la FES est interdite. Les publications de la FES ne peuvent être utilisées à des fins de campagne électorale.



Août 2026
© Friedrich-Ebert-Stiftung e.V.